

Frontignan, le 16 octobre 2017

Compte rendu du Conseil d'Administration du 9 octobre 2017

Présents : Gérard Chaput, René Casses, Dominique Coquery, Georges Forner, Francis Herrera, Jean-Pierre Lacan, Robert Tant, Djimi Tsouladzé.

Absent excusé : Maurice Lidou,

Début de la réunion : 18 h 15

1- Approbation du compte rendu de CA du 11.09.2017

- Aucune remarque n'étant formulée par les membres du CA de cette date, le compte rendu est validé.

2- Démission Christian Marquant

Le secrétaire indique qu'il a reçu par mail la démission de Christian Marquant du Conseil d'Administration de l'association.

Les membres du conseil reviennent sur le sujet qui a amené cette démission. Seule sa présence en compagnie du Président de l'association sur une photographie parue dans la publication du mouvement « l'alternative – Citoyens, parlons-en » sans accord préalable a motivé la position des membres du conseil pour demander son exclusion.

Il réaffirme leur volonté d'indépendance vis-à-vis de tout parti politique et valident à l'unanimité cette démission.

En conséquence de celle-ci, les postes de représentations de l'association tenus par Christian Marquant au Conseil de développement du CABT et au Comité de suivi de site de GDH sont levés.

Le secrétaire est chargé des courriers à adresser à ces instances pour les en informer.

3- Rencontre pour communication par ESSO (travaux sur Chantier)

Le responsable Environnement/Communication d'ESSO FR (Monsieur De Greef), de passage sur Frontignan a contacté le secrétariat pour proposer une rencontre sur le chantier de la Mobil afin de nous informer sur les travaux à venir. Gérard Chaput et Francis Herrera s'y sont rendu.

En introduction, monsieur De Greef explique sa volonté d'être transparent sur les travaux en cours afin de nous éclairer sur l'avancement du chantier.

Les travaux actuels concernent une phase d'investigation avant la phase proprement dite de dépollution.

Le plan de Phasage se déroulera sur des parcelles de 10 m x 10 m comme prévu.

Il explique le problème rencontré par deux fois lors des premiers carottages, ou en allant de suite assez profond, des couches d'hydrocarbure ont généré de la pollution et des émanations olfactives (épisode de février et juillet 2017) avec réactions des riverains des services techniques, confinement des personnels du LEPAP et de la cuisine centrale ; ce qui a obligé ESSO à arrêter les travaux.

Afin d'améliorer le dispositif qui sert de confinement, l'entreprise sous-traitant les travaux est en train de le modifier en ajoutant un capot pour mieux isoler la partie en excavation et la pelleteuse en action.

(Nous avons pu voir, après cet entretien, l'engin servant à confiner l'opération de carottage. Il comporte effectivement une partie béante sur le dessus qui va être recouverte par un capot. À l'intérieur sur le pourtour, existe des rampes d'aspiration qui sont raccordées à des filtres à charbon. Lors de l'extraction des terres, une pulvérisation de produit masquant vient s'ajouter au système de pulvérisation d'eau.

M. De Greef nous indique que les travaux reprendront début octobre. Il y aura à ce stade simplement extraction d'une couche superficielle de terre (environ 1 m) afin d'assainir le terrain ce qui ne devrait pas occasionner de pollution importante.

Il nous assure, que lors de la phase plus profonde, toutes les dispositions seront prises afin d'éviter une pollution vers les habitations en tenant compte de la météo (travaux lors des vents nord sud). Il indique également qu'ATMO-OC va disposer des capteurs (qualitatifs) tout autour du chantier et qu'un caisson de mesures (quantitatives) sera à demeure près du lieu d'extraction pour des relevés de l'air en continu (*ce que nous avons toujours demandé*). Il assure que l'objectif est de réaliser les travaux dans les meilleures conditions possibles pour tout le monde avec un maximum de précautions et notamment en évitant d'atteindre la nappe saturée.

Cette phase de connaissance du terrain (investigation) doit servir à réaliser une base de données permettant d'établir l'appel d'offre pour les entreprises qui seront recherchées pour entreprendre la dépollution effective du terrain.

Toujours dans cette objectif de transparence, pour que les habitants soient tous au même niveau d'information, Esso a décidé de distribuer des prospectus dans les boîtes aux lettres et si possible à chaque fois que nécessaire (*ce à quoi nous les félicitons pour cette initiative*).

Lors des conversations, M. De Greef nous indique avoir regardé notre site et avoir vu la possibilité de signalement de la pollution mis à disposition des riverains et ajoute que cela pouvait déjà être fait en allant sur le site d'ATMO. Nous lui répondons que c'est un plus à cette possibilité, qu'il existe déjà des nez volontaires, que quelques-uns de nos adhérents le font, et que cette fiche mise à disposition sur notre site web inclut volontairement les possibles réactions sur la santé des riverains lors de pollution provenant du chantier. De plus, elle permet une alerte immédiate vers les services concernés et un suivi de l'évolution en intensité sur le long terme.

Pour terminer, M. De Greef souligne que les travaux qui se déroulent en ce moment sur cette parcelle de terrain seront reproduits sur celle où existe actuellement la cuisine centrale et un entrepôt appartenant à la municipalité. Il faudra donc attendre que ces bâtiments soient déplacés pour pouvoir intervenir à nouveau dans cet autre secteur.

4- Réunion sur la qualité de l'air du 5 octobre à la Mairie

Le 5 octobre 2017 à 15 h 00 à l'invitation de la municipalité de Frontignan a eu lieu un échange concernant **la qualité de l'air**, elle a précédé la conférence de presse des autorités et institutions locales en responsabilité pour ce domaine.

Etaient présents, M. le Sous-Préfet de zone, l'ARS, Thau-AGGLO, le Maire de Frontignan, les experts d'ATMO-OC (ex- AIR LR), le bureau d'étude EODE, la municipalité, la responsable des services techniques, ainsi que la responsable de la cuisine centrale et l'association ARZF (représentée par G. Chaput et F. Herrera).

Philippe Nuchot Sous-Préfet préside la réunion, fixe et développe avec ATMO-OC l'ordre du jour :

- Mise en place d'un comité de suivi semestriel pour le chantier réhabilitation terrains ex-MOBIL.
- Contrôle continu de la Qualité de l'air par ATMO-OC dès la phase de reprise des prospections, d'études et de mesures pour les travaux de dépollution de réhabilitation en 2019.

- Bilan 2016 de la zone géographique d'ATMO-OC 2016 avec historique et avancées du fonctionnement de l'Observatoire des odeurs.
- Enjeux économiques et obligations réglementaires sur le Bassin industriel SÈTE/FRONTIGNAN.
- Confirmation et validation des tests bio-piles « dégradation naturelle accélérée » pour les sols et sous-sols les moins saturés (en eau et hydrocarbures) de 0 à 2 m de profondeur.
- ✓ Les interventions d'ARZF lors de cet échange, préalable à la conférence de presse des autorités et des institutions locales en charge de la compétence Qualité de l'air, ont porté sur :
 - La satisfaction de voir les services de l'État prendre en compte le dossier et répondre à nos interrogations, à nos propositions en réaffirmant de façon argumentée ses prérogatives en matière de contrôles, d'expertises et de police de l'environnement.
 - L'intérêt pour l'association d'avoir un interlocuteur compétant « associé au sein d'ATMO-OC (AIR-LR) » permettant une vision globale de la pollution de l'air à l'échelle du territoire, pour son rôle d'intermédiaire dans la mise en contact avec les entreprises du secteur ainsi que pour la qualité des moyens d'expertises humaines et techniques mise en œuvre et à disposition.
 - L'interprétation des valeurs techniques réglementaires et des valeurs toxicologiques de référence présent en compte conformément au code de l'environnement.
Nous voulons en cela souligner la pollution permanente à l'hydrogène sulfurée H2S sans danger à faible dose et la contamination en continue par des émanations toxiques diverses, traces du passé industriel, dont les marqueurs les plus caractéristiques que sont les hydrocarbures aromatiques polycycliques HAP, sans seuils et sans VTR (Valeurs Toxicologiques de Référence).
 - En faisant référence aux réponses de l'ARS aux deux courriers adressés par la municipalité de Frontignan en 2016 puis en 2017 concernant la demande de réalisation d'une étude épidémiologique sur un échantillon de population volontaire ; l'association ARZF retient la proposition d'une évaluation sanitaire « outil plus adapté pour l'ARS à l'évolution de la démographique, au spécificité du territoire de la commune et à l'absence de signalement donc de données nécessaires pour présenter un dossier « le plus solide possible au ministère de l'environnement ».

Dans ces circonstances très particulières et complexes, la bonne volonté affichée par nos interlocuteurs doit permettre de faire avancer la prise de conscience des populations en matière de prévention aux risques et de mieux mesurer les conséquences pour la santé d'une contamination chronique ou aiguë suite aux émanations de produits industriels toxiques d'origines diverses.

Pour l'association ARZF, la concertation est un préalable obligatoire à la compréhension, à l'application des lois environnementales, de santé publique et de sécurité qui s'imposent à toutes les parties concernées sur un bassin de vie comme celui de l'étang de THAU, nous y prendrons toute notre part.

Commentaires : concernant la prévention, l'information préalable, la sécurisation du personnel du chantier, les dispositions d'alertes explosives, la surveillance technique et l'adaptation du matériel ainsi que les appels à expertises pour une réalisation « optimale » de l'opération dépollution/réhabilitation envisagée ; EXXON – ESSO France semblent avoir pris la mesure pour faire face aux nombreuses incertitudes d'un tel chantier.

Bien sûr, pour l'association ARZF et la population riveraine : « il ne suffit pas d'être entendu, écouté pour être compris ! ».

La séance est levée à 20 h 30.

Date du Prochain CA : 13 novembre, même lieu, même heure

Le secrétaire : F. Herrera